



La Petite-Pierre, le 18 août 2022

23 nouveaux sites aménagés pour la protection des chauves-souris

**Vendredi 26 août 2022, à 18h devant l'église de Baerenthal,
signature de 23 nouvelles conventions
COMMUNIQUE DE PRESSE**

De nouveaux refuges pour les chauves-souris ont été aménagés sur les communes de Baerenthal, Bouxwiller, Breidenbach, Butten, Climbach, Dambach, Eguelshardt, Eschbourg-(Graufthal), Ingolsheim, Meisenthal, Niederbronn-les-Bains, Offwiller, Philippsbourg, Preuschdorf, Rahling, Reichshoffen (Nehwiller), Roppeviller, Rosteig, Rott (2 sites), Tieffenbach, Weislingen, Wingen, Zinswiller.

Une convention tripartite lie chaque propriétaire accueillant un refuge avec le PNR des Vosges du Nord et une association régionale de protection des chauves-souris : le **GEPMA** pour les sites situés dans la partie bas-rhinoise du Parc et la **CPEPESC Lorraine** pour les sites situés dans sa partie mosellane. **Les conventions seront signées conjointement le vendredi 26 août à Baerenthal.**

Ces conventions représentent un engagement moral des 23 propriétaires de bâtiments sur le territoire du Parc naturel régional. Ces locaux ont fait l'objet de création ou d'amélioration d'accès pour des colonies de reproduction de chauves-souris **dans le cadre du projet INTERREG « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald ».**

Les conventions détaillent les engagements des propriétaires, tels que conserver les gîtes hébergeant les chauves-souris, limiter au maximum les visites des sites occupés ainsi que les activités provoquant un dérangement sonore ou lumineux, exclure l'utilisation des produits toxiques pour le traitement des charpentes... Pour les jardins et parcs : le jardin « au naturel » doit être privilégié. Les associations délivrent au signataire le label « Refuge pour les chauves-souris », fournissent les conseils et éléments techniques nécessaires à la protection, réalisent un suivi scientifique de la colonie. D'autres propositions peuvent être mises en œuvre comme la récolte du guano et sa valorisation en engrais, la sauvegarde ou la création de terrains de chasse pour les chauves-souris (haies, arbres...), la sensibilisation du voisinage...

Les bâtiments accueillants ces refuges, sont très majoritairement des bâtiments culturels (églises, temples, chapelles, anciens presbytères, ...) et sont parfois la propriété de communes, parfois de conseils presbytéraux ou de fabrique.

Les partenaires allemands du volet chauves-souris du projet INTERREG ont aussi été invités. Notamment le **NABU**, l'association de protection de la nature qui réalise le même projet d'aménagement et de conventionnement de gîtes pour le versant allemand de la Réserve de Biosphère Transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald.

Le prestataire des expertises et des aménagements des différents bâtiments, **Loïc ROBERT de Nature Nichoirs**, sera aussi présent lors de cet événement.

A l'issue de la signature, vers 19h une collation est proposée au foyer René Schmidt situé à proximité de l'église. Elle sera suivie d'**une animation gratuite**, pour permettre au **grand-public** d'en savoir plus sur la biologie des chauves-souris et de les observer en chasse, dès la nuit tombée, à l'aide d'une lampe puissante et de détecteurs d'ultrasons (de 19h30 à 22h environ). Cette animation s'inscrit dans le cadre de la 26e nuit internationale de la chauve-souris (<https://www.nuitdelachauvesouris.com/>).

* Le projet **INTERREG Rhin Supérieur « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald »** :

Ce projet vise à sauvegarder des espèces menacées de la RBT et leurs habitats ainsi qu'à sensibiliser le public pour assurer leur préservation sur le long terme. Il se déroule sur 3 ans (de juillet 2020 à juin 2023). Porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, le projet rassemble 7 partenaires en France et en Allemagne. Des experts des deux pays mettent en place des actions communes contre la régression inquiétante de ces espèces emblématiques du territoire transfrontalier Vosges du Nord – Pfälzerwald. Le programme INTERREG Rhin Supérieur participe au financement du projet à hauteur de 363 567,15 € issus du FEDER (Fonds européens pour le développement régional) soit 50% du projet.

Pour rappel 3 groupes d'espèces en danger visés :

- Des chauves-souris anthropophiles : ces espèces établissent leurs colonies de reproduction dans des constructions humaines, par exemple dans les clochers, les combles d'églises et les greniers de nos maisons. C'est notamment le cas **du Grand Murin** et **du Murin à oreilles échancrées**. L'objectif est de créer un réseau transfrontalier de bâtiments (essentiellement publics) accueillants pour ces chauves-souris, en y réalisant de petits aménagements si nécessaire et de pérenniser cette trame en signant des conventions « Refuge pour les chauves-souris » avec les communes volontaires. L'objectif du projet est également de sensibiliser les habitants à la protection de ces espèces animales rares à travers des projets scolaires, des événements à destination du grand public pour ainsi assurer leur préservation sur le long terme. Ces espèces font partie de notre patrimoine commun, nous avons un rôle à jouer maintenant.
- Des crustacés, plus précisément l'**Ecrevisse des torrents**, écrevisse autochtone, rarissime en France, caractéristique des têtes de bassin versant de la RBT.
- Des insectes, les **Azurés des paluds** et de la **Sanguisorbe**, papillons emblématiques des prairies humides de la RBT. Les populations de ces papillons ont été classées comme quasi menacées et vulnérables, tant en France qu'en Allemagne.

+ d'infos : sur « Espèces animales en danger – Interreg »

Et sur <https://www.sfepm.org/operation-refuge-pour-les-chauves-souris.html>

Contact Presse :

Anne EICH : 03 88 01 49 74 a.eich@parc-vosges-nord.fr

Suivi du dossier :

Loïc DUCHAMP 06 28 10 32 57 l.duchamp@parc-vosges-nord.fr

Antoine SURGET 07 56 12 60 51 a.surget@parc-vosges-nord.fr